

Décision

Générale

colonial

Décision n° 497 du 21 mai 1951 :

n° 497

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 mai 1951

Numéro JO

n° 6 du 15/06/1951

Date du numéro

15 juin 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Les restes mortels du premier-maître mécanicien Simon (Pierre), décédé le 9 juillet 1949 et inhumé à Djibouti, seront transférés au cimetière de la commune de Plounevez-Lochrist (Finistère). 2° Les dépenses afférentes à l'exhumation et au transfert du corps du défunt jusqu'au lieu de réinhumation seront, sup- portées par 3a Marine nationale.